

Image not found or type unknown



Vehicule hs et opposition administrative

Par **micHEL64800**, le **07/03/2018** à **22:58**

Bonjour,

Voilà j'ai un véhicule dont les réparations nécessaire pour lui permettre de circuler depasse très largement sa valeur argus donc bon pour la casse, le problème c'est qu'il fait l'objet d'une opposition administrative par un huissier, est ce que je peut le mettre à la casse tout de même ,ou suis je obligé de le garder jusqu'au remboursement de la dette ce qui va prendre pas mal de temps.

merci d'avance pour vos réponses